
Correspondance : C.M.C.D.H. - MAISON DES ASSOCIATIONS - 37, AVENUE DE LA RESISTANCE - 93100 MONTREUIL

Directeur de la publication et de la rédaction : ABDELGHANI BOUSTA

« Les paroles ont des ailes, nul ne peut empêcher leur envol »

AVERROES

MERCI MAROC HEBDO

« Notre processus démocratique n'a strictement aucune vocation à remplacer la légitimité de nos institutions par une légitimité sortie des urnes. Nos valeurs monarchiques sacrées sont une chose et la méthodologie démocratique en est une autre. La seconde ne peut se substituer à la première. L'une est de nature statistique, l'autre est de nature historique et multiséculaire. Il n'y a aucun interstice dans lequel une quelconque surenchère politicienne peut se faufiler »...

Ainsi s'exprimait l'éditorialiste officiel du journal « Maroc hebdo » (N°299 - décembre 1997 - page 9). Il rajoute : « C'est un destin commun construit autour de valeurs monarchiques qui fondent notre identité nationale. » (..) « Ni les partis politiques, ni les agissements corporatistes, ni la puissance des lobbies, ni le poids des féodalités, ne peuvent être les garants de notre continuité. C'est le Souverain, le Roi du Maroc, Sa Majesté le Roi Hassan II qui en est le garant. Exclusivement .»

Ces affirmations solennelles de la part d'un journal de propagande quasi-officiel méritent d'être relevées et clairement explicitées.

Pour ceux qui n'ont pas encore compris ou qui caressent encore l'espoir de l'avènement de la monarchie constitutionnelle promise depuis l'indépendance, « la voix de son maître » est catégorique. Il s'agit exclusivement d'un pouvoir absolu doté d'une simple façade « démocratique » factice. Sans ciller ni sourciller, il affirme que la légitimité ne peut sortir des urnes !...Lapsus ou énormité d'un simple journaliste ? Rien de tout cela. C'est plutôt la logique implacable du pouvoir absolu. Il pos-

sède exclusivement la légitimité. Elle ne peut surgir d'ailleurs. Ni de la souveraineté du peuple ni de sa Volonté. IL détient les pouvoirs législatif, exécutif et divin réunis dans la même main. Ce sont là des « valeurs sacrées » que personne ne peut discuter sous peine d'une exclusion pure et simple de la Oumma (communauté nationale et musulmane).

La démocratie quant à elle est ravalée au rang des statistiques du ministère de l'intérieur, par ailleurs modulables et malléables à volonté. C'est une simple « méthodologie » destinée à mieux gérer le pouvoir absolu.

Une dictature au visage maquillé de façon pluraliste et démocratique n'est-elle pas plus viable que la dictature pure et dure dont les modèles ont fait long feu ? Le processus démocratique a pour rôle d'assurer ce maquillage. Il ne doit jamais déborder vers les questions de légitimité, ou de souveraineté. L'identité nationale qui transcende ces deux questions est une affaire de « destin » construit autour de valeurs monarchiques absolues et « multiséculaires ». Il s'agit de pérenniser ce destin à jamais par une « continuité » dont le garant exclusif est le Souverain, le Roi du Maroc, Sa majesté le Roi Hassan II.

Merci Maroc hebdo pour avoir clairement affirmé et explicité la nature du régime marocain. Bien mieux que nous ne saurions le faire. ■

Abdelghani Boust

L'EXCES DE ZELE

Les élections parlementaires ont eu lieu comme prévu. Encore une fois, le pouvoir central (Makhzen) a déterminé à l'avance la carte politique qu'il désire. Son administration s'est chargée de la sortir des urnes. Un tiers des sièges a été octroyé à chacune des grandes formations politiques : « la gauche », « la droite » et le « centre » récemment créé pour la circonstance et qui n'est en fait qu'une variante des « partis de l'administration ». Aucune de ces formations ne doit être majoritaire seule. Le Makhzen aura ainsi les coudées franches et la possibilité de fabriquer et de moduler la majorité à volonté : (Droite + Centre) ou bien (Gauche + Centre) ou encore (Centre + Gauche/2 + divers)..etc. Par ailleurs, le premier ministre (et par conséquent la composition du gouvernement) est désigné par la seule volonté du Makhzen. Il peut l'être, selon la constitution en vigueur, en dehors de toute logique électorale. La légitimité totale est détenue par le Makhzen. Elle ne peut émaner des urnes. Ces dernières doivent simplement confirmer dans le détail et la pratique la carte politique et les résultats globaux définis à l'avance.

Une fois ce scénario tracé, l'administration a donné libre cours à toutes les méthodes de fraude et de falsification. Des plus rudes et rudimentaires jusqu'aux plus fines et sophistiquées :

- Violence et répression collective;
- Achat de voix et utilisation de l'argent sale ;
- Manipulation et falsification des contenus des urnes, utilisation de « vraies-fausses »

cartes électorales, déploiement de bandes armées, intimidation et conspiration à l'encontre des candidats...

Ce scénario connu s'est répété à satiété durant ces élections parlementaires. Une seule surprise a émané des résultats officiels. Cette fois-ci le Makhzen a décidé d'octroyer la première place en nombre de sièges (57) à l'U.S.F.P. (socialiste). Charge à lui de présenter davantage de concessions et de services s'il désire accéder au futur gouvernement. Parmi ces services: rallier la gauche de l'Internationale socialiste et renforcer les alliances externes du régime.

Avec seulement 32 sièges, le Parti de l'Istiqlal a été relégué au 5^{ème} rang. Trois mois plus tôt, lors des élections communales, il était déclaré officiellement à la première place en nombre de sièges. La majorité a changé de côté en 3 mois... Mais la volonté du Makhzen est au-dessus de tout...

En réalité, l'administration s'est surpassée dans l'application de ses objectifs. Elle a pêché par excès de zèle. La falsification dans une certaine limite sert les intérêts du régime. Passé un certain seuil, elle devient tellement criante et évidente qu'elle gâche le scénario lui-même et dévoile au grand jour la nature de la démocratie factice. Elle devient une simple manipulation du pouvoir, connue et inlassablement répétée, engendrant amertume et lassitude.

La majorité des citoyens ne s'y trompent guère. Ils n'attendent rien de telles mascarades électorales. C'est ainsi que malgré les statistiques « gonflées » du ministère de l'intérieur, la participation aux dernières élections parlementaires a été l'une des plus faibles jamais enregistrées. ■

« LE PARLEMENTAIRE MALGRE LUI »...

Mohamed HAFID est membre du Comité Central de la Jeunesse de l'U.S.F.P. et secrétaire de la section de Sidi Othman (Casablanca) de ce même parti.

Il s'est porté candidat à la députation dans son quartier. Lors du dépouillement de voix dans le bureau de vote, il a constaté, avec ses camarades, son échec et la victoire d'un autre candidat.

L'administration ne l'entendait pas de cette oreille. La règle pour elle est que les têtes de listes des partis politiques et autres organisa-

tions doivent être élus. Pluralisme oblige. Le parlement en tant que façade doit présenter, surtout devant les observateurs étrangers, une figure plus que politiquement correcte. Il doit englober néolibéraux, féodaux, droite, centre, gauche, extrême gauche, communistes, islamistes, berbériste, et tout genre politique ou social... Rarement parlement de par le monde peut se targuer d'une telle façade « pluraliste »...

Il serait alors intéressant d'intégrer la Jeunesse USFP connue pour ses positions démocra-

tiques claires et courageuses, ainsi que ses positions nuancées à l'intérieur de ce même parti. L'occasion était bonne pour la faire rentrer au bercail et par la même occasion tenter de la salir et la corrompre. Sans vergogne, l'administration déclara officiellement M. Hafid vainqueur malgré les résultats constatés du bureau de vote.

Mais c'était sans compter avec l'intégrité et l'honnêteté de ce militant démocrate. Il refusa catégoriquement « l'offre » de l'administration, laissant le siège de député à son adversaire vainqueur et porta l'affaire devant la place publique.

Le cas M. Hafid est un exemple édifiant d'intégrité et de courage politique. Malheureusement, c'est une exception qui confirme la règle. Beaucoup trop de députés se disant socialistes, communistes ou d'extrême gauche savent pertinemment qu'ils doivent leurs sièges à l'intervention frauduleuse de l'administration dans le cadre de ses calculs de quotas en vue d'une carte politique « pluraliste » prédéterminée. Ils s'en accommodent aisément sous prétexte de ne pas laisser la place aux autres...

A ce propos, le bureau national de la Jeunesse USFP a publié un communiqué daté du 16/11/1997 en hommage à la position courageuse de son militant et dirigeant Mohamed .Hafid. La Jeunesse souligne son « refus catégorique de voir fonder la vie politique sur la base de cartes électorales préfabriquées et de résultats trafiqués, et sa ferme opposition à toute tentative visant à cautionner cet état de fait. »

Elle dénonce « le double plan visant, d'une part, à minimiser la chance de vaincre à travers les urnes en ayant recours à des méthodes diaboliques, et d'autre part, conditionner la victoire à une élection par une intervention et un trucage préparés à l'avance par l'administration. » (..) « L'objectif est d'accréditer l'idée que l'administration décide de tout et que l'opération des élections n'est pas une réalité en soi. »

(..) « La falsification en faveur d'un candidat progressiste est un signe que la situation politique marocaine a atteint un degré absolu de décomposition et de dérision. » ■

LE CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU PARTI DE L'ISTIQLAL DEMANDE L'ANNULATION DES ELECTIONS ET DENONCE L'INTERVENTION DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

L'annonce des résultats officiels des élections et la relégation du parti de l'istiqlal au 5^{ème} rang a provoqué un débat profond au sein de ce parti. Ce débat a transcendé aussi bien la direction que la base pour aboutir à la nécessité de convoquer un Congrès extraordinaire vu la gravité des faits. Le Congrès s'est tenu le 14 décembre 1997 avec la participation d'un grand nombre de délégués représentant les différentes fédérations du Parti.

A l'issue de ses travaux, le Congrès adopta une déclaration confirmant que les élections qui ont eu lieu au Maroc depuis 1963 ont été toutes falsifiées par le ministère de l'intérieur. Ce dernier n'a pas hésité à utiliser tous les moyens : pressions, menaces, truquages, utilisation de l'argent sale pour humilier le peuple marocain et l'atteindre dans sa dignité. La violence exercée par des bandes armées s'est déroulée au vu et au su des agents de l'administration.

Notre parti et ses alliés avaient espéré que le gouvernement appliquerait les textes et engagements adoptés par consensus. Mais le

gouvernement a failli à son engagement politique, juridique et moral à travers l'intervention des appareils du ministère de l'intérieur sur l'ensemble du territoire national afin d'imposer une carte politique prédéterminée. Cette démarche vise à balkaniser la vie politique, faire exploser la société marocaine et semer les grains de la discorde et du désordre tout en représentant une entorse à la loi et à la légitimité.

Après avoir souligné l'attachement du parti aux libertés fondamentales, dénoncé la torture et la détention pour délit d'opinion qui sévit à ce jour et analysé la crise sociale grave dans

laquelle se débat le pays, le Congrès :

- Dénonce de façon absolue les résultats des élections parlementaires qui se sont déroulées les 14 novembre et 5 décembre 1997.

- Demande l'annulation de ces élections, la dissolution du parlement et la tenue d'élections réellement transparentes et honnêtes.

- Condamne le gouvernement qui a trahi ses engagements et dénonce les agissements de tous ceux qui ont organisé le trucage, y ont participé ou l'ont cautionné d'une manière ou d'une autre.

- Affirme que des élections régulières ne peuvent avoir lieu

que sous l'égide d'un organe constitutionnel indépendant qui serait chargé d'organiser ces élections.

● Refuse de cautionner tout gouvernement issu du parlement élu les 14 novembre et 5 décembre 1997. Ce gouvernement ne peut être digne du respect et de la confiance du peuple. Il ne sera capable ni de gagner les défis

qu'affronte notre pays ni d'incarner la crédibilité souhaitée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

● Affirme sa conviction profonde que la démocratie basée sur des élections honnêtes et le respect de la loi est le seul système garantissant l'unité de la nation et la mobilisation des potentialités du peuple en vue d'un développement global et équilibré.

Seul un tel développement est susceptible de constituer un rempart véritable contre les dangers qui menacent notre société. La démocratie est également le système qui garantit le respect entre les nations du monde ainsi que la crédibilité de notre patrie (extraits traduits de l'arabe).

A propos de la visite de M. Jospin au Maroc : **LUNETTES D'HIER ET OEILLERES D'AUJOURD'HUI**

Mr. Jospin s'est rendu au Maroc (17 et 18 décembre 1997) à la tête d'une impressionnante délégation. Outre les principaux ministres, plusieurs dizaines d'hommes d'affaires étaient du voyage. Ils représentaient en particulier Bouygues, la Lyonnaise, la Générale des eaux, Thomson, EDF, France Télécom...etc. Ils se sont tous déclarés satisfaits du voyage, et pour cause... Bouygue a pratiquement conclu l'accord pour la construction de la première ligne de métro de Casablanca pour 5 milliards. EDF construira une centrale électrique près de Tanger pour 1,8 milliards. Thomson se chargera du rééquipement de l'aviation marocaine (en cours d'évaluation). La construction de barrages reviendra à la Lyonnaise et de la Générale. Le voyage a été qualifié de « précieux » par M. Jospin. Ajoutons qu'il a même été « très juteux »...

Mais n'est-il pas normal pour le premier ministre de la France de faciliter la conquête de part de marché dans un monde de libéralisme et de dérégulation ? Nous ne saurions le lui reprocher. Le reste est une affaire de lutte du peuple marocain pour mettre fin à l'échange inégal et construire des relations internationales justes, égalitaires en droit et réellement « fraternelles ».

Mais M. Jospin (et sa délégation ministérielle) a volontairement et totalement occulté la question des droits de l'homme, des libertés fondamentales et des détenus d'opinion. Question toujours à l'ordre du jour au Maroc. A la limite ce pourrait être son droit. Le peuple marocain compte avant tout sur lui-même et ne peut quémander la solidarité.

Ce que nous sommes en droit de reprocher à M. Jospin, en tant que démocrates, est son ingérence négative dans la lutte du peuple marocain pour la démocratie. Déclarant à Rabat « qu'il ne faut pas voir les problèmes d'aujourd'hui avec les lunettes d'hier quand la réalité bouge », M. Jospin n'hésita pas à décerner un brevet de la démocratie au régime marocain pour les dernières élections, consi-

dérant la démocratie comme chose accomplie au Maroc. M. Jospin sait pertinemment que cela n'est pas vrai. Que cette « réalité » n'existe malheureusement pas. Tous les partis démocratiques au Maroc dénoncent ces élections comme étant une « falsification de la volonté populaire » y compris (et surtout) les socialistes marocains. Même certains partis de droite, mécontents de leurs « quotas » attestent de cette triste réalité.

Rappelons qu'une année auparavant, plusieurs députés socialistes français ont quitté l'hémicycle du parlement de la République en signe de protestation contre les atteintes des droits de l'homme au Maroc. L'une des plus ardentes à dénoncer la violation de ces droits était Mme Ségolène Royal. Avec sa spontanéité que nous aimons tant quand elle est du côté de la vérité et du droit, elle déclara que « l'on ne voit pas les choses de la même manière lorsque l'on devient ministre de la République française »...

Tout ceci n'est-il alors qu'affaire de « lunettes » et de vision du haut des postes ministériels auxquels on accède quitte à y laisser son âme ? Une question d'optique et d'illusion d'optique ?

Nous pensons (et le regrettons en même temps) que c'est plutôt une question d'intérêts diplomatiques et commerciaux relevant d'une stratégie globale au niveau du tiers monde censée être « fraternelle » et non pas « paternaliste » selon M. Jospin. Malheureusement son verdict sur la démocratie au Maroc n'est pas exempt de paternalisme. Il est volontairement inexact. M. Jospin était tenu au moins à la neutralité sur ce sujet. Mais peut-être que la raison d'Etat a encore une fois primé sur les convictions démocratiques et socialistes. C'est la même « raison d'Etat » invoquée pour ne pas dévoiler la vérité sur l'enlèvement et l'assassinat de notre leader défunt Mehdi Ben Barka. Il s'agit alors d'oeillères dont on s'affuble, une fois au pouvoir, pour ne pas voir toute réalité dérangeant les intérêts de ce dernier. Dommage... ■

La rédaction de Droits pluriels.